

HABILITATION ELECTRIQUE B0 / H0 / HOV

Personnel chargé de travaux non-électriques

Formation initiale et recyclage

MODALITES DE LA FORMATION

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010, relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose, entre autres, à l'employeur de délivrer une habilitation électrique ainsi qu'un carnet de prescriptions.
- L'arrêté du 26 avril 2012, relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage fixe la NF C 18-510 comme référence des normes

PUBLIC CONCERNE

- Personnel non-électricien : Dirigeant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques ou exerçant leur métier dans des zones présentant des risques électriques

PREREQUIS

- Maîtrise orale et écrite de la langue française

OBJECTIFS DU STAGE

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique (selon la norme NF C 18-510)
- Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique
- Permettre au chargé de chantier d'organiser des travaux d'ordre non électrique, de délimiter une zone de travail et de surveiller le personnel
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation chargé de chantier B0/H0/HOV

EVALUATION ET VALIDATION DU STAGE

- Contrôle des connaissances de la norme NF C 18 510
- Correction du contrôle

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés multimédias interactifs
- Etude des risques spécifiques relatifs aux installations du participant

DUREE / EFFECTIF

- Formation initiale : 1 jour (7 heures)
- Recyclage : 1 jour (7 heures)
12 personnes au maximum

Horaires

- 8h30 - 12h00
- 13h30 - 17h00

DATES - LIEU DE SESSION - TARIFS

- Dates : à définir
- Lieu : à définir
- Intra : 650€HT/Jour
- Inter : 170€ht/Jour

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

- L'évaluation des risques
- Les nouvelles dispositions réglementaires
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité
- Les mesures de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure en cas d'accident électrique

- La procédure en cas d'incendie électrique
- Exécutant non-électricien B0 H0 HOV : rôle et opérations
- Chargé de chantier non-électricien B0 H0 HOV : rôle et opérations

Pour le recyclage la session commencera par une discussion dirigée qui permettra de mettre en avant le retour d'expérience du stagiaire